

Zoom sur...PlasticsEurope



Interview d'Eric Quenet, Directeur Général pour l'Europe de l'Ouest – PlasticsEurope

SFIP : L'actualité est centrée sur le problème des déchets plastiques, comment PlasticsEurope analyse-t-elle la situation ?

Eric Quenet : Les consommateurs sont en effet de plus en plus inquiets concernant les déchets plastiques, cette question étant fortement relayée par les médias. On en vient à associer trop systématiquement les plastiques aux déchets en oubliant tous leurs bénéfices. Par exemple, dans le domaine de l'emballage, le plastique sert à préserver les aliments afin d'améliorer leur durée de vie. Une viande protégée par un emballage en plastique peut se conserver 7 à 10 jours de plus que dans un emballage papier.

La FAO a remonté que dans certains pays 40% des récoltes sont perdues ; le gaspillage alimentaire est un réel souci, alors que le monde va manquer de nourriture.

SFIP : Est-ce que les solutions alternatives telles que le verre ou le papier diminuent réellement et durablement l'impact environnemental ?

EQ : Un monde sans plastiques est illusoire et n'est pas souhaitable, si l'on raisonne en termes d'émissions de CO2 et de consommation d'énergie. Les chiffres sont révélateurs. A titre d'exemple, en utilisant des emballages en matériaux alternatifs, on multiplie par 2,7 les émissions de CO2 et par 2,2 la consommation d'énergie. Et c'est bien là le problème. Remettons en perspective les bénéfices et attaquons-nous au problème des déchets en général et des déchets plastiques.

SFIP : Quels sont les engagements de la profession pour réduire les déchets plastiques ?

EQ : PlasticsEurope supporte la responsabilité partagée qui doit se traduire par des engagements de chaque maillon de la chaîne industrielle. La profession s'engage à passer d'une économie linéaire à une économie circulaire. Notre industrie a ainsi pris l'engagement que, d'ici à 2030, 60% des emballages plastique (souples et rigides) seraient recyclés ou réutilisés. De plus, le 20 septembre 2019, PlasticsEurope a rejoint la Circular Plastic Alliance lancée sous l'égide de la commission européenne, qui doit travailler à l'atteinte de l'objectif de 10 millions de tonnes de plastiques recyclés utilisées par an en Europe en 2025 (en partant de 3,8 millions de tonnes en 2016).

SFIP : Est-ce que le recyclage mécanique pourra permettre d'atteindre les objectifs fixés pour 2025 et 2030 ?

EQ : A court terme, les volumes viendront du recyclage mécanique. Plusieurs producteurs de résines ont ainsi lancé leurs propres activités dans ce domaine, en association avec des sociétés de recyclage ou de traitement de déchets, comme Total, Borealis ou LyondellBasell. Mais cela ne suffira pas. Le recyclage chimique ou la dissolution sont des technologies complémentaires nécessaires ; elles sont particulièrement adaptées à certaines résines comme le polystyrene (IneosStyrolution, Total) ou aux plastiques mélangés (BASF, SABIC, LyondellBasell) qui ne peuvent pas être traités par le recyclage mécanique. Au niveau européen le recyclage chimique est reconnu réglementairement comme l'une des formes de recyclage (sous réserve que les produits qu'il génère ne soient pas utilisés à des fins énergétiques), l'Allemagne ne le prend cependant pas encore en compte pour l'atteinte des objectifs de recyclage de sa législation nationale sur l'emballage. Les autorités françaises n'ont pas officiellement statué mais sont favorables au développement de cette nouvelle forme de recyclage. Il faudra cependant attendre plusieurs années (5 à 10 ans) pour que le recyclage chimique soit un processus parvenu à une échelle réellement industrielle.

SFIP : Que faut-il faire pour améliorer le recyclage ?

La collecte et le tri sont des éléments clés et les systèmes ne sont pas les mêmes suivant les pays. *PlasticsEurope* France milite pour que, dans toute l'Europe et notamment en France, il y ait une interdiction de mise en décharge d'ici à 2025 des déchets plastique et une collecte séparée de tous les emballages, notamment ceux en plastique. Paris a donné l'exemple : depuis janvier 2019, tous les emballages plastique doivent être jetés dans la poubelle jaune, y compris les pots de yaourt ou les barquettes de jambon. Bien-sûr la mise en place de nouvelles filières de recyclage est indispensable. Les producteurs de résines ont créé des associations dédiées au développement de circularité du PVC, du PS (Styrenics Circular Solutions) et des polyoléfinés (PCEP polyolefins Circular Economy Platform)

SFIP : Quels sont les changements majeurs pour progresser sur ce sujet ?

EQ : Le changement doit se faire au niveau du consommateur pour que le plastique ne soit plus vu comme un déchet mais comme une ressource valorisable. Il faut donner du temps pour développer des solutions industrielles. Les interdictions ne sont pas des solutions, elles peuvent produire l'effet inverse et aggraver l'impact environnemental. Nous prenons nos responsabilités mais il faut aussi que les pouvoirs publics nous accompagnent en sensibilisant les citoyens aux bons gestes citoyens.

Pour en savoir plus :

>> [Plastics 2030 Engagement volontaire de PlasticsEurope en faveur d'une meilleure circularité et d'une utilisation plus efficace des ressources](#)

>> [Plastics The Facts 2019](#)